

MISE EN ACTIVITE D'UNE SOCIETE Créée sans activité

COÛT

Frais Greffe à l'ordre du GTC de Fort-de-France

- 175,37 € Prise d'activité par création simple

- 177,92 € Prise d'activité par location-gérance

- 61,92 € Prise d'activité par achat, apport, mutation

Excepté pour les SARL et SAS dont l'associé unique, personne physique, assume personnellement la direction (dispense de publication au BODACC), soustraire 116 €.

Frais CCI Martinique

Prestation de base gratuite

Service + :

- 70 € Uniquement par Carte bancaire ou en Espèces (faire l'appoint)

Le formulaire M2 est téléchargeable sur

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R17342>

PIECES JUSTIFICATIVES

- 1 **extrait Kbis** de moins de 3 mois
- **Justificatif du local**, le cas échéant